**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

**Band:** 21 (1933)

Heft: 3

**Artikel:** Histoire de la seigneurie de La Roche [suite]

Autor: Amman, Alfred d'

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-817401

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE DE LA ROCHE

par † Alfred D'AMMAN.

(Suite)

VII. Branche de la Roche proprement dite.

Guillaume I<sup>er</sup> (II,5) <sup>1</sup>, fils de Jean I<sup>er</sup>, fut l'auteur de la branche de la Roche proprement dite. Il en fut aussi l'honneur.

Le 13 novembre 1251, avec de nombreux chevaliers et écuyers, il jura fidélité au comte Pierre II de Savoie et lui promit de défendre les châteaux d'Arconciel et d'Illens. Guillaume I<sup>er</sup> est placé en tête de la liste et précède en dignité les seigneurs de Bennewil, de Marly, de Villaret, d'Ependes. Sans doute, il était le vassal du comte Ulric d'Aarberg et devait même, pendant un mois chaque année

<sup>1212-1226 (</sup>Hidber, Urkunden, n° 3088) ou 1213 (Reg. Haut. n° 333)-12 mai 1260 (Reg. Haut., n° 530), d'après le Nobiliaire de Haut. p. 12 et 97 et Collection diplomatique d'Haut., p. 75) † av. 15 déc. 1276 (A.E.F., Bulle, n° 171). Chevalier, mars 1245 (Zeerleder, Urkunden, n° 261), juillet 1248 (Nob. de Haut., I, p. 95); (Canali Cartul. de Haut., vol. I, p. 5); (F. rer. bern., III, n° 764); juillet 1253 (Canali Cartul. de Haut., I, p. 5); Seigneur de la Roche, 13 mars 1244 (F. rer. bern., III, p. 247); 23 avril 1246 (Matile, Monuments de Neuchâtel, p. 105); 25 avril 1246 (A.E.F., Haut., 2<sup>me</sup> supp. 18 et Sol. Woch.bl., 1828, p. 276); 25-31 mars 1248-1<sup>er</sup>-24 mars 1249 (Reg. Haut., n° 463); avril 1248 (A.E.F., Nobil. de Haut., p. 95, 96 et F. rer. bern, III, suppl., n° 8); 13 nov. 1251 (Wurstemberger, Peter II. v. Savoyen, vol. IV, 146; et Fontes rer. bern., II, p. 343); 12 mai 1260 (F. rer. bern., II, p. 504 et Nob. de Haut, I, p. 97; Coll. diplomat Haut., p. 74 et 75).

être le gardien de son château d'Arconciel; mais il en recevait une compensation de quatre livres et douze sols à percevoir sur un fief, dans le village de Treyvaux. (C'est ce fief, rière Treyvaux que, en 1260, Ulric d'Aarberg l'autorisa à hypothéquer pour deux ans à Henri et Rodolphe, seigneurs de Corbières. 1)

Comme tous les seigneurs de son rang, il est témoin en de nombreux documents, au nombre desquels je relève ceux des 26 mars 1239, 10 février 1240 et du 13 mars 1244, les contractants étant dame Gepa de Montagny et son fils Aymon; puis, ceux du 23 et du 25 avril 1246 où il est témoin de Berchtold, seigneur de Neuchâtel.

Enfin, en 1248, il est témoin d'un acte par lequel Conrad, seigneur de Montmachon, son épouse et leurs enfants font une donation à l'abbaye de Hauterive. C'est cette même année, en avril, qu'il acheta du Prieuré de Villars-les-Moines ses droits sur la personne et les biens de Pierre, fils de Darmeys de Treyvaux.

Guillaume I<sup>er</sup> épousa en premières noces Perrette dont il eut Alésia (III,10) et probablement aussi Guillaume II (III 9). De sa seconde femme Hedwige, naquirent: Perrette, (III, 11) Rodolphe I<sup>er</sup>, (III,12) et Borcard I<sup>er</sup>, (III,13).

Guillaume II (III,9) <sup>2</sup> n'est connu que par deux actes postérieurs à son décès. Le premier, de l'an 1248, constitue une donation faite à l'abbaye de Hauterive par Jean, chanoine de Lausanne et Rodolphe, son frère, donzel d'Oron, pour le salut de leur âme, de celle de leur père, de leur frère, et de leur sœur, « veuve de Guillaume de La Roche ». Le second acte, du mois d'octobre 1315, consiste dans la fondation d'un anniversaire à Hauterive pour Rodolphe I<sup>er</sup> de La Roche, pour Guillaume II<sup>er</sup>, son père, et pour Guillaume II, son frère. La filiation paternelle de celui-ci en est donc déduite avec certitude. Malgré le manque de précision à cet égard, j'en fais le fils de Perrette

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir: Annales frib. 1933, p. 22.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> 1248 (A.E.F., *Hauterive*, M. 18 et *Reg. Haut.*, no 474)-1315 (A.E.F., *Haut.*, 2<sup>me</sup> suppl., 94 et *Reg. Haut.*, no 998).

plutôt que d'Hedwige. En voici les raisons: la donation de 1248 nous prouve qu'il était alors déjà mort, mais laissait une veuve, sœur du donzel d'Oron et du chanoine de Lausanne; sa naissance doit donc remonter vers 1220. Il est, dès lors, impossible qu'il soit le fils d'Hedwige qui ne nous est connue que par un document de 1294, date à laquelle elle est encore en vie; car, il faudrait supposer que la malheureuse femme ait encore vécu 75 ans après son mariage, si celui-ci devait remonter en 1219, c'est-à-dire à la naissance de Guillaume II; ce qui est proprement invraisemblable. Si dans le document de 1315, Guillaume II est mentionné comme le frère de Rodolphe I³ au lieu de l'être comme le demi-frère, on ne doit pas en déduire qu'ils eurent la même mère; une si grande précision de termes n'étant pas alors en usage.

Alésia (III,10) <sup>1</sup> épousa en premières noces Ulric dit du Bourg, bourgeois de Moudon, et en secondes noces Gérard de Compeys dont elle eut un fils, Nicolas. De son premier mariage, elle eut trois fils et une fille.

Dans la succession paternelle, Alesia reçut la célèbre tour du château, jadis élevée par Ulric de Vuippens. Mais, en novembre 1284, elle la vendit à ses frères Rodolphe et Borcard pour 93 livres et 15 sols avec toute sa part à la succession, c'est-à-dire le sixième de la seigneurie de la Roche. (On voit, d'après cette vente, que la seigneurie était censée valoir entre partageants, environ 600 livres; mais elle vaudra réellement beaucoup plus, lorsque, peu d'années ensuite, Borcard I<sup>er</sup> en abandonnera sa part).

En 1291, Alesia fit une transaction avec Joselin de Pont, pour trancher un différend qui existait entre eux au sujet de la dot de sa fille, laquelle avait été fiancée à Conrad, fils de Joselin de Pont.

Perrette (III,11 ²) épousa Jean de Treyvaux, donzel. Le 8 juillet 1280, elle reconnaît avoir reçu de ses deux

Alesia, altération de Aloysia, 15 déc. 1276 (A.E.F., Bulle, n° 171)-nov. 1284 (A E.F., Bulle, n° 1); 1291 (A.E.F., Bulle, n° 8)
<sup>2</sup> 1280 (A.E.F. Bulle, n° 74).

frères, Rodolphe et Borcard, la somme de 70 livres, à titre de dot, dérivant de la succession paternelle. J'ignore pour quel motif Perrette fut dotée, et, on le voit, lésée, tandis qu'Alesia, sa sœur, fut copartageante.

Rodolphe Ier (III,12) 1 n'est guère connu que par les contrats passés en 1276, 1280, 1284, 1294, au sujet de la succession de Guillaume Ier, son père. Cependant, le 21 février 1276, au château d'Illens, il fut témoin de la vente faite par Ulric d'Aarberg, seigneur d'Arconciel-Illens, de ses possessions à Neyruz. Le 10 août 1302, il fit avec Conon de Pringy et Jean de Grenilles, une transaction relative à des biens sis à Yvonand et à Cheyres. Par des achats successifs à ses frères et sœurs, il devint le seul possesseur et seigneur de la Roche où sa postérité se maintint. Rodolphe Ier mourut entre le mois d'août 1302 et le mois de novembre 1308; en 1315, Marguerite sa femme le pleurait encore et faisait des donations à l'abbaye de Hauterive pour le repos de son âme.

Il ne laissait que deux fils: Henri III (IV,22) et Guillaume III (IV,23).

Borcard I<sup>er</sup> (III,13) <sup>2</sup> alla s'implanter dans la région de Bienne, après avoir, en 1294 vendu à son frère Rodolphe, avec le consentement de sa mère Hedwige et de sa femme Marguerite, la moitié de la seigneurie de La Roche avec tous ses droits féodaux rière Pont-la-Ville, Bretigny, la Faroula, Seillon, La Roche, Treyvaux. En un mot, tout

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> 21 janvier 1276 (Fontes rer. bern., III, p. 169) - 31 déc. 1297 (A.E.F., Pont, 153) † après le 10 août 1302 (A.E.F., Inventaire de Turin I, n° 18, p. 57); av. nov. 1308 (Mémoires historiques sur le diocèse de Lausanne, II, p. 78). 15 déc. 1276 (A.E.F., Bulle, n° 171); 1280 (A.E.F., Bulle, n° 74); 1284 (A.E.F., Bulle, n° 1); 1294 (A.E.F., Bulle, n° 77); 1315 (A.E.F., Hauterive, 2<sup>me</sup> suppl. 94).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> 15 déc. 1276 (A.E.F., Bulle, n° 171); 8 sept. 1311 (Font. rer. bern. IV, 445); 1280 (A.E.F., Bulle, n° 74); 1284 (A.E.F., Bulle, n° 1) 1294 (A.E.F., Bulle, n° 77); 1289 (Font. rer. bern., III, p. 491); 1296 (Id., III, n° 648); 1301 (Id., IV, n° 70) 1303 (Id., IV, n° 340; et A.E.F., Grosse Bulle, 64, fol. 3); 1311 (Font. rer. bern., IV, n° 433 et 445).

ce qu'il possédait «depuis la Gérine coulant à Marly, jusqu'à Corbières, et, depuis la Sarine jusqu'aux montagnes de l'Arousa et du Kesseberg, puis tous ses biens dans les villages de Gumefens et d'Avry, avec la juridiction, le droit de taille et de glaive sur les hommes habitant ces terres et abergements». Les fiefs nobles furent exceptés de la vente: ainsi, le fief de Pierre de Villaret, et celui, sis à Treyvaux, autrefois affecté à la garde du château d'Arconciel. Il reçut de son frère 726 livres; ce qui correspond à une valeur globale de 1500 livres, si l'on ajoute les fiefs investis à des nobles. Le texte de l'acte instrumenté à Fribourg, montre avec évidence que la seigneurie n'englobait pas tout le territoire existant entre les limites indiquées; mais que ses possessions étaient sises dans ce territoire.

Max de Diesbach 1 a cru voir dans l'établissement à Bienne d'un rameau des de La Roche, un effet de leur déchéance matérielle. Il dit même qu'ils paraissent s'y être livrés aux pratiques des chevaliers pillards. Cette assertion, à l'appui de laquelle il ne cite aucun fait me paraît fort hasardée. Les sources que j'ai consultées à ce sujet ne m'ont livré qu'un seul fait défavorable à un membre de ce rameau des de la Roche. Il s'agit d'un Jean de Rupe, donzel 2, lequel avec quelques affiliés se saisit de la personne d'un bourgeois d'Avenches, répondant au nom de Borcard, dit Clochie, et le retint prisonnier. Mais, cela n'eut aucune suite fâcheuse; une composition ou satisfaction (pactum ou promissio de non ulscicendo) termina cet incident. Le 20 avril 1355, le châtelain, les nobles et autres bourgeois d'Avenches, jurèrent de ne pas se venger.

Le départ pour Bienne de Borcard I<sup>er</sup> eut, me semblet-il, une cause essentiellement politique, se rattachant à l'action exercée par les Sires d'Aarberg contre la puissance grandissante de la ville de Berne. Les d'Aarberg, possesseurs, durant un demi-siècle des châteaux d'Arconciel et d'Illens, avaient déjà compté parmi leurs vasseaux, Guil-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Max de Diesbach: La seigneurie de La Roche, dans *Etren.* frib 1905, p. 12.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Je crois qu'il s'agit de Jean V (V-40).

laume I<sup>er</sup>, le père de Borcard I<sup>er</sup>. Il n'est donc pas surprenant qu'ils aient réquisitionné ce dernier pour accroître dans la région patrimoniale, le nombre de leurs fidèles. Borcard, au reste, était en relations suivies avec le comte de Neuchâtel-Nidau; le 25 novembre 1289, il était témoin d'une déclaration faite par lui relativement à une donation du chevalier Henri de Jeggistorf. Cet acte porte le sceau: S. Borcardi DE RUPE. En 1296, à Vallengin, il est encore témoin pour les comtes Jean et Dietrich d'Aarberg. Je relève aussi que Rodolphe comte de Neuchâtel et seigneur de Nidau intervint, en la corroborant de son sceau dans la vente de 1294, par laquelle Borcard I<sup>er</sup> cédait sa part de la seigneurie de la Roche.

C'est à cette même époque, au reste, qu'une autre famille voisine des de la Roche, celle des Sires d'Ependes essaima également dans la contrée d'Aarberg et prit rang au nombre des seigneurs qui gravitaient autour des comtes d'Aarberg. On peut juger à quel point les de La Roche (dont le nom en cette région se germanisa en von der Flü) et les von Spins, s'attachèrent à leur personne, par ce fait, qu'en 1319, Johann von der Flü et Johann von Spins, aidèrent le comte Pierre d'Aarberg à s'emparer de la forteresse d'Aarberg où il retint captif son propre père, le comte Guillaume. Celui-ci était l'ami des Bernois et avait combattu à leurs côtés au Dornbühl; le comte Pierre, au contraire, en était l'ennemi juré; il lui importait donc beaucoup que la ville d'Aarberg ne demeurât pas dans leur parti. C'est dans ce but qu'il se révolta contre son père et l'emprisonna. Mais, les Bernois, se souvenant du Dornbühl, intervinrent en faveur du captif et lui firent rendre la liberté. Pierre d'Aarberg dut donner un dédommagement que Johann von der Flü et Johann von Spins s'engagèrent à fournir avec lui. Ceci montre combien ils étaient personnellement responsables de ce qui s'était passé.

Borcard I<sup>er</sup> acquit rapidement une situation importante dans la ville de Bienne, dont, en 1311, il était le major (villicus). En cette qualité, il signa l'alliance conclue le 15 mars 1311, entre la ville de Fribourg et celle de Bienne. Je soupçonne fort ce traité d'alliance d'être l'un des premiers résultats obtenus par le nouveau venu au profit de la politique des comtes d'Aarberg.

Il est cité comme témoin ou arbitre dans plusieurs autres documents: en 1301, lorsque le bailli du roi Albert prit sous sa protection le conseil et la bourgeoisie de Payerne; en 1303, dans un arrangement entre Ulric Castlau et Hugues de Jeggistorf; en 1309, dans un acte de donation de Rodolphe de Neuchâtel et de son frère Hartmann, prévôt de Soleure. Ces multiples interventions montrent que dans sa nouvelle résidence, il se classait parmi les personnages de qualité. Il était au surplus, chevalier.

En relatant la vente qu'il fit à son frère Rodolphe, j'ai mentionné qu'il avait excepté un fief à Villaret. En avril 1309, il en fit spontanément hommage à Girard de Vuippens, évêque de Lausanne, qui lui donna en récompense une rente annuelle de sept muids de vin à percevoir sur son cellier de Lutry.

De Margueron, son épouse, on ne connaît que le nom, et les enfants qu'elle lui donna; ce furent trois fils: Conon II (IV,24), Jean l'aîné et Jean le cadet (IV,25 et 26), qu'il est impossible de différencier l'un de l'autre.

Je reviens à la postérité de Rodolphe I<sup>er</sup> (III,12), demeurée au château de la Roche: j'ai dit qu'il avait eu deux fils: Henri III et Guillaume III.

Henri III (IV,22)<sup>1</sup>, coseigneur de la Roche. Le 16 oc-

¹ 16 oct. 1314 (A.E.F., Grosse Bulle, 64, fol. 4 et Mémorial de Fribourg, p. 85, VI); sept. 1341 (A.E.F., Bulle, n° 100) † av. juin 1352 (Canali, cart. de Haut., I., p. 1-3): Coseigneur de la Roche, 1314, 1321 (F. rer. bern., V, p. 193); mars 1317-18 (Reg. Haut., n° 1008 et A.E.F., Haut., 2° suppl. 97); août 1328 (Dellion, Corbières, p. 286; A.E.F., Fonds Gremaud, n° 58, p. 9); 10 mai 1332 (Dellion, Corbières, p. 287); 5 janv. 1334 (id.); oct. 1335 (F. rer. bern., VI, n° 235); févr. 1336 (id., VI, n° 268); 27 nov. (id., VI, n° 461); 11 avril 1337 (A.E.F., Fonds Gremaud, n° 58, fol. 19); 1336 (Cartul. de Gruyères, II); Peissard, Histoire de Corbières, seigneurie et bailliage, p. 389, 565; M.D.S.R., XXII, p. 452.

tobre de l'an 1314, le mercredi avant la fête de saint Luc évangéliste, Henri III se constitue vassal de Pierre d'Oron évêque de Lausanne pour toute sa part du château et de la Seigneurie de la Roche, en compensation de quoi, il reçut 280 livres. Ce fut un acte équivalent à ceux qu'avaient conclus, en 1308, son frère Guillaume III et, en 1309, son oncle Borcard I. Toute la Seigneurie de la Roche fut donc désormais sous la suzeraineté des évêques de Lausanne.

Henri III fut châtelain de Corbières pour Gérard de Grandmont, coseigneur de Corbières. Aussi, en 1332, 1334, 1337, fit-il quelques libéralités en faveur de la chapelle de Corbières, nouvellement reconstruite. En 1317-18, avec le consentement de sa femme Jaquette, il vendit à l'abbaye de Hauterive, pour 18 setiers de vin, un cheseau de franc alleu sis à Bretigny. En août 1328, Jaquette étant morte, il donna une rente annuelle de douze deniers lausannois à l'église de Hauteville, pour le repos de son âme. Il est assez surprenant de le rencontrer en de nombreuses relations avec Jean de Straetlingen, lequel vivait en terre bernoise. Henri III fut en effet témoin, en 1334, d'une donation faite par Henri de Straetlingen au couvent d' Interlacken; il renonca même, en cette occasion, à certaines prétentions qu'il avait sur des biens sis à Zweissimmen; biens qu'Henri de Straetlingen avait vendus au couvent d'Interlacken.

L'année suivante, il fut l'un des arbitres qui arrêtèrent les conditions de livraison des seigneuries de Laubegg et Mannenberg, vendues par Straetlingen à Pierre, comte de Gruyères, Pierre, seigneur de Vaud et Jean, seigneur de Montsalvens. Enfin, en 1338, en la ville de Fribourg, avec Hugo Ratta, bourgeois, il donna aux messagers de Berne quittance des 500 livres dues au comte Pierre de Gruyères par les Sires de Weissenburg. J'ai fort l'impression que toutes ces interventions dérivaient de ce que sa femme Jaquette était une sœur ou une proche parente d'Henri de Straetlingen. Si non, comment expliquer cette renon-

ciation aux prétentions qu'Henri III de la Roche avait en vertu d'obligations et de gages (titulo obligationis et pignoris), sur des biens sis à Zweissimmen? Quoique cette alliance ne soit pas mentionnée dans la généalogie des Straetlingen, cela n'implique nullement qu'elle n'ait pas existée.

De Jaquette, Henri III eut deux filles: Jolia et Alice (V 31 et V 32).

Alice de la Roche (V,31) <sup>1</sup> était en 1341, l'épouse de Jean de Montmacon, chevalier et avoyer de Fribourg.

Jolia (V,30)<sup>2</sup> de La Roche, est moins connue. Son existence n'est révélée que par un acte de vente passé en février 1356, entre les frères Jean et Nicolas de Blonay d'une part et l'évêque de Lausanne, Aymon de Cossonay d'autre part. Jean et Nicolas de Blonay, vendant une partie de la seigneurie de La Roche, se réfèrent à l'acquisition qu'ils en avaient faite auparavant, des deux filles d'Henri, coseigneur de La Roche, soit: Alice et Jolia.

Henri III eut encore un fils illégitime: Petermann (V,32)<sup>3</sup>. Au mois de juin 1352, Jean, seigneur deMont macon vendit en franc alleu pour 15 livres lausannoises des terres et possessions sises dans les confins, de Villaret, sous le château de La Roche. Ces terres avaient été données par Henri III, coseigneur de La Roche à Petermann, son fils naturel. Il est probable qu'à la mort de celui-ci, ses biens échurent à sa sœur Alice. Ainsi, s'éteignit la postérité d'Henri III.

 $<sup>^{1}</sup>$  1341 (A.E.F.,  $Bulle,\;\mathrm{n^{\circ}}$  100); 1356 (id.,  $\mathrm{n^{\circ}}$  2).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> 1356 février. (A.E.F., Bulle, nº 2).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Juin 1362 (Canali, cartul. de Haut., I. p. 1-3).